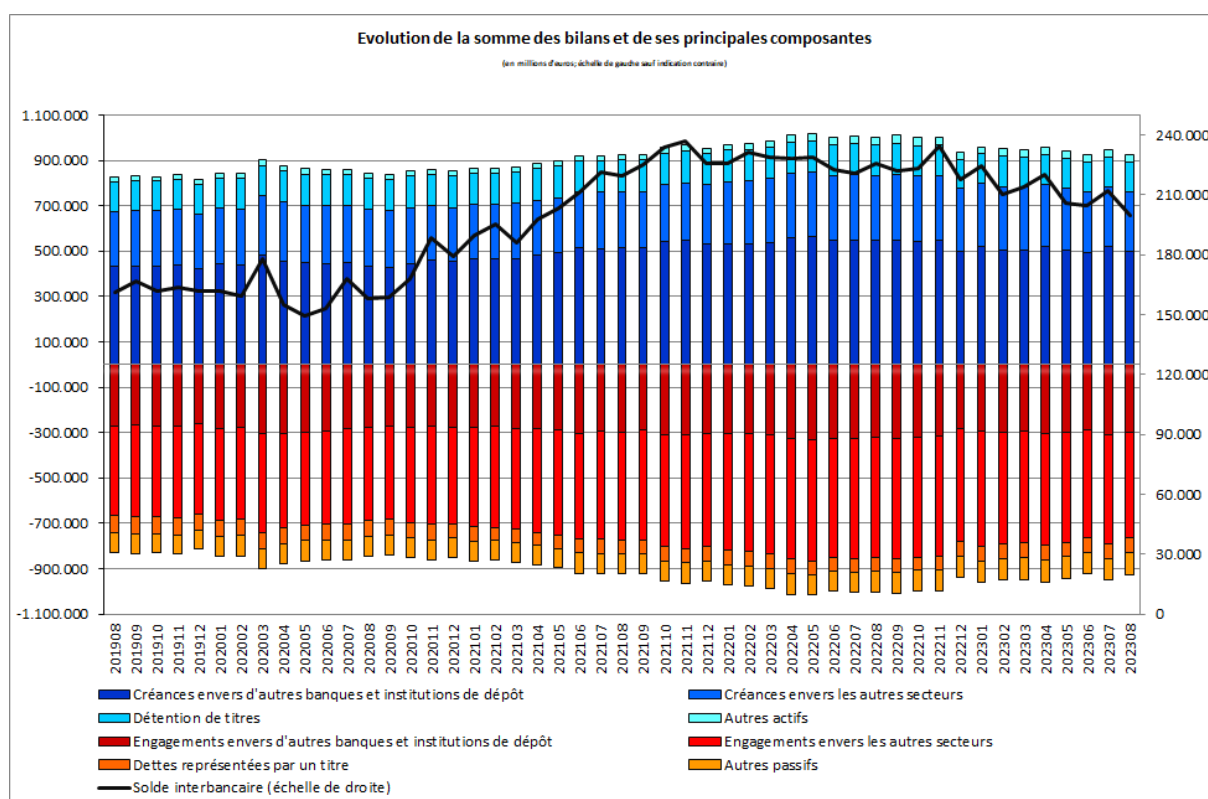


Luxembourg, le 5 octobre 2023

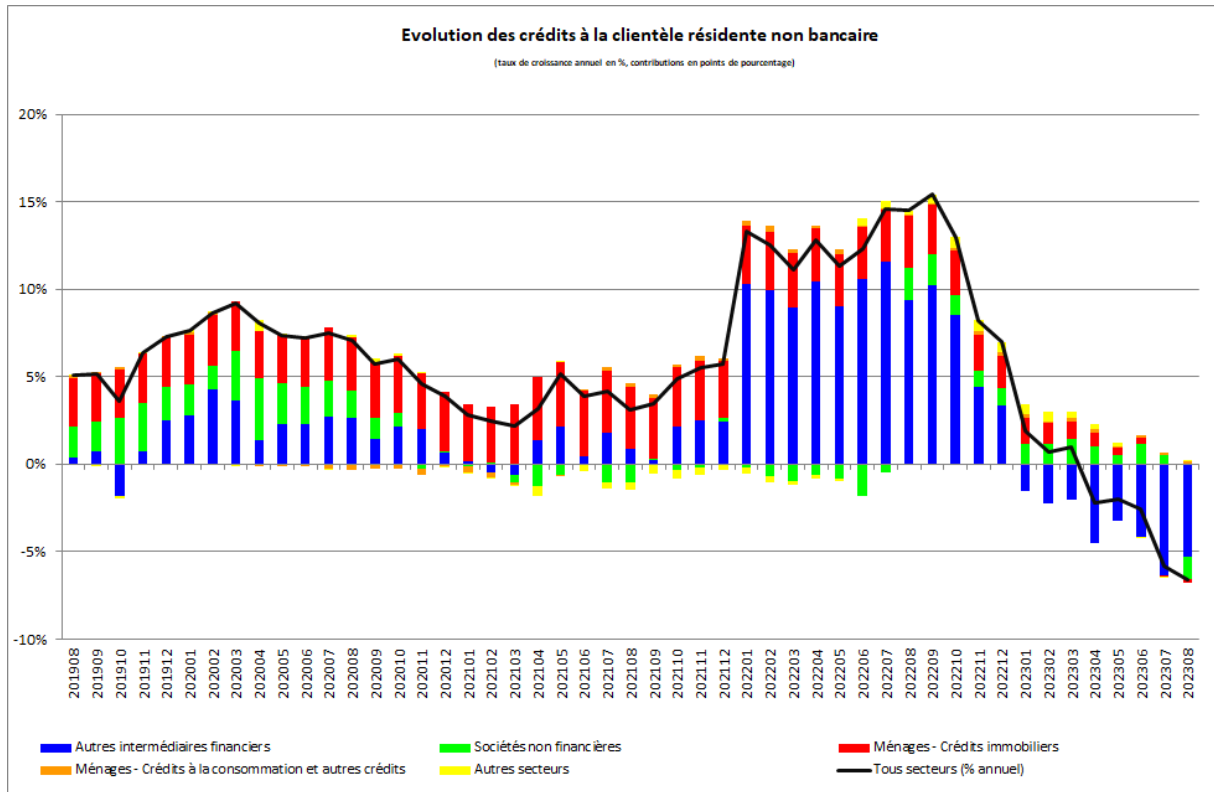
Evolution de la somme des bilans des établissements de crédit

La Banque centrale du Luxembourg informe que, sur base de chiffres provisoires, la somme des bilans des établissements de crédit s'est élevée à 926 124 millions d'euros au 31 août 2023 contre 949 164 millions d'euros au 31 juillet 2023, soit une diminution de 2,4%. Cette évolution est principalement due à la baisse des créances envers le secteur bancaire et non bancaire. En comparaison annuelle, la somme des bilans des établissements de crédit a diminué de 7,7%.



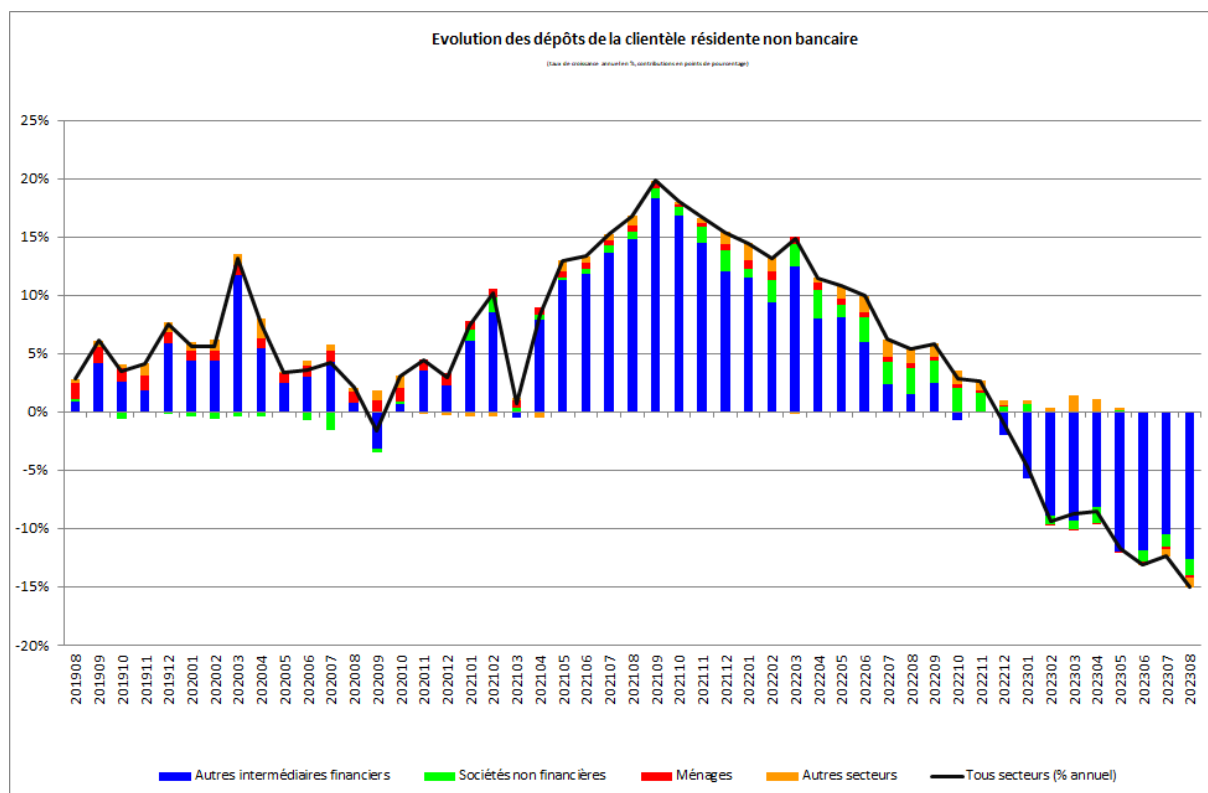
Le solde interbancaire, c'est-à-dire la différence entre créances et engagements interbancaires, a diminué de 12 704 millions, soit 6,0%, pour atteindre 199 500 millions d'euros à la fin du mois d'août 2023.

Les crédits à la clientèle non bancaire se sont contractés de 1 580 millions d'euros, soit 1,4%, entre juillet 2023 et août 2023. Sur douze mois, ces crédits se sont contractés de 7 889 millions d'euros, soit 6,6%.



Entre août 2022 et août 2023, les crédits envers les sociétés non financières (SNF) ont diminué de 1 514 millions d'euros (soit 5,1%), les crédits immobiliers aux ménages ont diminué de 311 millions d'euros (soit 0,8%) et les crédits aux autres intermédiaires financiers (AIF) se sont contractés de 6 332 millions d'euros (15,3%).

Pour ce qui est du passif, les dépôts du secteur non bancaire résident ont diminué de 13 567 millions d'euros, soit 4,7% entre juillet 2023 et août 2023. Sur douze mois, ces dépôts ont diminué de 48 244 millions d'euros, soit 15,0%.



Entre août 2022 et août 2023, les dépôts des Autres intermédiaires financiers (AIF) (qui comprennent notamment les fonds monétaires et non monétaires et dont la part s'est élevée à 67,0% au 31 août 2023) ont diminué de 40 592 millions d'euros (soit 18,2%) et ceux des ménages de 574 millions d'euros (soit 1,3%). Les dépôts des SNF ont diminué de 4 466 millions d'euros (soit 17,4%) et ceux des autres secteurs¹ ont également diminué de 2 612 millions d'euros (soit 9,9%).

Les séries statistiques relatives au bilan des établissements de crédit sont accessibles sur le site Internet de la BCL par le lien suivant :

www.bcl.lu/fr/statistiques/series_statistiques_luxembourg/11_etablissements_credit/index.html

¹ Administrations publiques, sociétés d'assurance et fonds de pension.

Evolution des réserves obligatoires

La Banque centrale du Luxembourg (BCL) fait savoir que le montant de l'exigence de réserve, pour la période de maintenance allant du 20 septembre 2023 au 31 octobre 2023, s'élève à 6 138 millions d'euros.

Les réserves à déposer auprès de la BCL par les banques de la place sont en hausse de 127 millions d'euros par rapport à la période de maintenance précédente.

Les séries statistiques relatives aux réserves obligatoires des établissements de crédit sont accessibles sur le site Internet de la BCL en utilisant le lien suivant:

http://www.bcl.lu/fr/statistiques/series_statistiques_luxembourg/01_Stat_po_mon/index.html

International Relations and Communications Department
Communications Section
Tel.: (+352) 4774-4265 or 4599
Email: press@bcl.lu
www.bcl.lu